

Conseil d'école Maternelle René Guest 26/05/2016

Présents :

Mme Niari, Directrice

Mmes Parent, Moulager, Salliou, Pham, Raymond, Favre, Enseignantes

Mmes Bochain, Kamano, Prillard, Cadiou, Boivin, parents représentants FCPE

Mmes Cieza, Dounane, Jobard, Rivet-Bouteiller, M. Frémeaux, parents représentants APELGC

Mme Fommarty, maire adjoint, déléguée aux affaires scolaires

M. Guérineau, représentante de la mairie – Affaires scolaires

1. Présentation du Guide Attentat

Les directeurs d'école, le principal du collège des Champs Philippe, des représentants de la mairie se sont réunis avec Mme l'inspectrice sur le thème « Vigilance attentat, les bons réflexes ».

Les directeurs d'école sont tenus de faire une restitution de cette réunion en conseil d'école

Cf. aussi la vidéo de 2min42 sur www.encasdattaque.gouv.fr

Une réflexion est menée sur les réactions à avoir en cas de :

- Tempête, inondation => mise à l'abri simple dans les cadre du
- Accident chimique => mise à l'abri avec confinement
- Mouvement de terrain => évacuation primaire
- Attentat, intrusion, prise d'otage, fusillade :
 - o **S'échapper** : compliqué avec des petits.
 - o **Se cacher** : choisir les locaux les plus adaptés, éteindre les sonneries des téléphones, rechercher les cachettes possibles, les angles morts et s'y tenir en silence
 - o **Alerter à l'intérieur** : moyen le plus adapté ? alerte sonore ou visuelle ? utilisation des systèmes existants
 - o **Alerter à l'extérieur** : prévenir les forces de police et se à leurs consignes, évacuer en respectant les instructions, main en l'air

Chaque responsable d'établissement doit :

- Analyser de la menace avec les partenaires
- Repérer les vulnérabilités (voir où on peut améliorer les risques d'intrusion)
- Identifier les endroits où l'on peut se cacher ou comment on peut se sauver.
- Impliquer les élèves et les enseignants :
 - o Formation aux 1ers secours pour les enseignants (formation déjà dispensée pour les enseignants ayant eu leur diplôme récemment, à mettre en place par l'Education Nationale pour les autres)
 - o Exercices en présence des élèves et du personnel

- Impliquer les enfants en fonction de leur âge
 - Pour les petites sections : jeu d'imitation de l'enseignant
 - Pour les moyens et les grands : jeu du silence, ...

Avant l'évènement : Prévention, contrôles des entrées et des sacs, éviter les attroupements

Pendant l'évènement : se cacher

La mairie recense les propositions faites lors des différents conseils d'école :

- Quels systèmes pour les alertes à l'intérieur :
 - Signaux sonores ou visuels ? la solution retenue ne doit pas être trop anxiogène pour les petits.
 - Utilisation des systèmes existants (sonnerie d'intercours, alerte incendie...) en utilisant des fréquences ou tonalité différentes
- Quels systèmes pour les alertes à l'extérieur :
 - Possibilité d'alerter les forces de police automatiquement à partir du moment où l'alerte intérieure est déclenchée ? limiter le nombre d'intervention

L'ensemble des parents apprécie la démarche théorique mais soulignent la difficulté pratique à mettre en place l'ensemble des mesures (cacher 240 enfants en silence).

En cas de problème dans un autre établissement de la ville, le directeur est prévenu par SMS

2. Carnet de suivi des apprentissages

Le nouveau carnet de suivi est désormais terminé. Les familles le recevront fin juin ; ils devront le signer et le rapporter avant la fin de l'année scolaire. Les enfants qui seraient absents lors de la remise du carnet ne le recevront qu'à la rentrée (cas des départs en congés anticipés, hors déménagement).

Ce carnet suivra l'enfant pendant ses 3 années de maternelle : un mot d'accompagnement en début du carnet réprecise ce point.

L'objectif de ce carnet de suivi est d'évaluer seulement les réussites de l'enfant, tous les apprentissages doivent être acquis en fin de grande section.

Les thèmes évalués sont :

- Le langage
- Les activités physiques et artistiques
- Structurer sa pensée
- Explorer le monde
- Apprendre ensemble

Un bilan sera fait à la fin de chaque année, avec un commentaire de l'enseignant.

Pour les enfants en fin de maternelle, les supports des années précédentes seront transmis avec le dossier scolaire lors du passage en élémentaire.

3. Les évènements de l'école

Visite de l'apiculteur

Le **lundi 23 mai** un apiculteur est venu à l'école avec son matériel et une ruche pédagogique, les enfants ont visionné un diaporama sur la vie des abeilles et ont posé de nombreuses questions ; certains ont pu essayer la tenue de l'apiculteur. Les enseignants et les parents confirment que tous les enfants, même les plus petits, se sont montrés très intéressés, et ont retenu beaucoup de choses !

Ils ont tous eu en cadeau un petit pot de miel, une sucette au miel et un morceau de nougat.

Sorties de fin d'année

QUI	QUAND	OU	ACCOMPAGANT
Classe 6, 7, 8 (Petite Section)	Jeudi 02 juin	Jardin d'acclimatation	Un adulte pour 5 enfants
Classes 1, 2, 4	Mardi 07 juin	Sherwood Parc	7 parents par classe
Classes 3, 5	Lundi 13 juin	Espace Rambouillet	7 parents par classe

Pour toutes les sorties : **Départ 08h30 / retour 16h30**

Néanmoins, on demande aux enfants d'arriver plus tôt le jour de la sortie, afin que les enseignants puissent contrôler que la tenue des enfants est adaptée et qu'ils ont tous leur pique-nique.

Rencontres athlétisme

Elle se dérouleront le **jeudi 23 juin** matin pour les 3 classes de grands et de moyens grands de la maternelle Guest. Il s'agit d'épreuve de course, de saut, de lancer et de relais.

Animation petit déjeuner pour les Grandes Sections

Cette animation est habituellement faite par la diététicienne de Sogères. Une seule séance ayant cette année été proposée pour Guest (contre 2 les années précédentes), la maternelle Guest a décidé de l'offrir à un autre établissement et d'organiser l'évènement sans intervenant externe, financé par la coopérative scolaire.

L'activité sera organisée pour les enfants de grande section qui prendront un petit déjeuner à l'école, dans le réfectoire, avec les enseignantes et les atsem le **mardi 28 juin**.

Chorale

2 représentations auront lieu le matin, après l'accueil des enfants

- **Mercredi 29 juin** : tous les grands (classe 1, 4 et grands de la classe 5)
- **Vendredi 24 juin** : classe 3 et 5

Déjeuner en élémentaire :

Les enfants de grande section seront accueillis au self de l'école élémentaire

- **Le lundi 06 juin** pour la classe 1
- **Le lundi 13 juin** pour la classe 4
- **Le lundi 20 juin** pour les grands de la classe 5

Ils seront accompagnés par les animateurs qui encadrent habituellement les repas.

NB : les enfants de grande section seront également accueillis par la directrice Mme Claire Ferrier pour une présentation de l'école (date à définir).

Résidence de la Tournelle

La directrice de la résidence de la Tournelle propose d'accueillir des enfants de grande section pour un goûter dans le cadre d'un échange intergénérationnel (possibilité de faire une représentation de chorale).

4. La vie à l'école

Travaux

La mairie rappelle que le budget affecté aux établissements scolaires se répartit en 3 catégories :

- Sécurité
- Accessibilité
- Petits travaux

Dans cette dernière catégorie, suite aux demandes faites précédemment, ont été retenus :

- Réfection du sol de la classe 4
- Installation de rayonnages dans le local rangement près de la classe 1
- Achat de 4 tables pour la salle des maitres
- Achat de 2 tables pour la classe 3
- Sanitaires près du préau : changement de 3 portes (entrée, porte du placard des produits, porte des toilettes adultes)
- Tracé de l'escargot dans la cour

La structure de jeux de la cour ne sera pas renouvelée cette année (campagne de renouvellement de l'ensemble des structures de jeux des établissements de la commune prévue sur 5 ans).

Les enseignants questionnent la mairie sur la possibilité de récupérer la structure qui sera remplacée cette année à Marsault.

Tous les travaux ont lieu pendant l'été

Coopérative scolaire

Pas de 3eme appel en fin d'année car les parents sont déjà très sollicités financièrement (Pierre Lozère, apiculteur, sortie de fin d'année, Kermesse).

Une communication doit être faite en début d'année sur le nombre d'appel de fond.

Livres de prix

Le budget alloué est de 5€96 par enfant.

Les livres seront distribués par des représentants de la mairie le **vendredi 24 juin** après la représentation de la chorale.

Remarque des enseignants : depuis le dernier référencement, le fournisseur unique retenu par la mairie pour cette partie du marché, est la société Pichon, avec qui les enseignants n'ont plus la possibilité de consulter les ouvrages pour les choisir comme ils le faisaient auparavant. La présentation d'échantillon n'a pas été négociée dans le cadre de ce lot du marché qui est signé pour 4 ans.

La mairie va demander la présentation des échantillons à titre de démarche commerciale.

Effectifs prévus pour la rentrée

87 petits + 78 moyens + 80 grands = 245 enfants

La **structure** n'a pas encore été définie car la demande d'ouverture de classe n'a pas reçu de réponse positive du DASEN à la date du conseil. Néanmoins, compte tenu des derniers comptage (après radiations et dérogations), la demande est renouvelée.

2 structures sont à l'étude : avec 8 classes / avec 9 classes

Passage au CP : 64 GS + 1 passage anticipé

dont 57 inscrits à la date du conseil.

Ne pas oublier de faire l'inscription en mairie lors du passage en CP !

Equipe enseignante

Départ de Mme Terbeche

M Ansel, précédemment ZIL, obtient un poste dans l'école.

Personnel municipal

Structure de cette année :

1 atsem par classe de petite section => 3

1 atsem par classe de moyenne section, et de moyen-grands => 3

1 atsem pour les 2 classes de grande section => 1

+ Nelly et Hager => 2

Maintien à l'identique du nombre d'ATSEM pour la rentrée de septembre.

(A noter qu'il n'y aura pas de personnel supplémentaire en cas d'ouverture de classe)

5. Point sur l'organisation de la kermesse

Vente des cartes à partir du 07 juin à l'école auprès des personnes présentes à l'accueil au prix de 4€ la carte de 10 cases, puis le jour de kermesse.

Stands : Un panneau est installé dans l'entrée de l'école pour que les parents s'inscrivent afin de tenir des stands.

Les parents qui tiendront un stand recevront 2 cartes gratuites.

Consignes de sécurité

Dans le cadre des restrictions liées au plan Vigipirate, l'inspection recommande que 2 adultes soient présents à l'entrée.

Seront présentes : Nelly + 1 atsem + la directrice pour identification des personnes entrant dans l'école.

Les parents devront présenter la carte d'invitation qu'ils auront reçue précédemment, et recevront un bracelet de couleur pour être identifiés.

Les enfants devront être obligatoirement accompagnés par un adulte.

Pas de sac volumineux

La Mairie, la Police Nationale et l'Officier de Prévention sont informés de cette organisation, qui a été validée par Mme Jeanjean, Inspectrice de L'Education Nationale.

Achats

Les courses sont faites par les enseignantes : café, sucre, M Freeze, nappe...

L'achat des chips est négocié par un parent APELGC

Les barbapapas sont déjà livrées.

Une communication va être faite aux parents pour leur demander la confection de mets sucrés (parents des classes 6, 7, 8) et de plats salés (classes 1, 2, 3, 4, 5).

Les plats seront réceptionnés le jour de la kermesse, le matin, en précisant les principaux ingrédients utilisés afin de faciliter la vente (+ demande complémentaire de boisson)

Pour éviter regroupement devant l'école, les caisses, habituellement dans l'entrée seront déplacées dans le hall.

6. Points divers

Facturation des prestations de restauration et activités périscolaires

La Mairie confirme la mise en place du paiement par prélèvement bancaire. Tous les parents recevront en juin avec leur facture une note d'information à ce sujet.

NB : Réflexion sur une évolution du logiciel, avec suppression des badgeuses et inscription en ligne ou par smartphone (projet 2017)

Espace famille

Les parents signalent que depuis la refonte du site de la mairie de la Garenne Colombes, l'accès à l'espace famille est plus complexe (suppression du logo « Agil » sur la page d'accueil qui permettait un accès direct).

Post-réunion

Information donnée pendant le conseil d'école de l'élémentaire du mardi 31 mai :

- 1) Dans le courrier que recevront les parents en juin, se trouvera également un document à retourner en mairie sur lequel il faudra indiquer une adresse mail de contact, qui permettra de recevoir des relances pour le paiement mensuel des prestations (dans l'attente d'un système de gestion permettant les relances par SMS).
- 2) Afin de limiter les gaspillages alimentaires et de pouvoir gérer plus facilement les équipes d'animation, il sera également désormais demandé aux parents de pré inscrire les enfants aux centres de loisirs pour les périodes de vacances scolaire (2 semaines à l'avance). Les parents seront informés des modalités exactes par courrier.
- 3) Des pénalités seront appliquées aux parents qui récupèrent leurs enfants en retard le soir après la garderie (sauf présentation de justificatifs).